



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 22 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 22 novembre, les membres du Conseil Municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 17 novembre 2022 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques **BARDIOT**, Arthur **CASAUX**, Paula **CHAUSSENOT**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Karine **KREMER**, Anthony **MERCIER**, Jérôme **MERLIN**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

Quorum : 9

Absents excusés : Marie-Paule **DUBREUIL**, Lara **DUPLAIX**, Jérôme **JOMIER**, Carine **LAPLAINE**, Elisabeth **PLESSE**, Alexandre **SOUDRY**.

Pouvoirs : Marie-Paule **DUBREUIL** à Jérôme **MERLIN**, Lara **DUPLAIX** à Paula **CHAUSSENOT**, Jérôme **JOMIER** à Françoise **TULARS**, Carine **LAPLAINE** à Karine **KREMER**.

Secrétaire de séance : Arthur **CASAUX**.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 20 octobre 2022** :
Aucune observation des élus présents, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

• **La Boule Meaulnoise demande de subvention** :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président de la Boule Meaulnoise et des comptes de résultats 2021 et 2022. L'association souhaiterait une subvention pour atténuer le manque de recettes dû à l'annulation durant trois ans de leur principale manifestation.

Monsieur le Maire propose une subvention de 500 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, (11 voix pour et 3 abstentions) d'attribuer à la Boule Meaulnoise une subvention de 500 €.

• **Décision modificative subvention la Boule Meaulnoise :**

Afin de procéder au règlement de la subvention attribuée à l'association la Boule Meaulnoise, il y a lieu de modifier les crédits budgétaires :

Article 60632 Fourniture de petit équipement – 500 €

Article 6574 Subv. aux associations + 500 €

Décision modificative approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Projet photovoltaïque sur Le Mortier après une visite sur le site pas d'opposition des élus présents.
- Hôtel restaurant au Cœur de Meaulne : projet de cession.
- Label ville amie de aînés : lancement d'une étude vérifier notre éligibilité.
- L'équipe de soins primaires étant complète, elle sera présentée lors de la cérémonie des vœux du Maire.
- Contact est pris avec l'Etablissement Public Foncier pour une étude gratuite sur différents projets communaux
- Compte rendu de la réunion du SDE03
- Un élu va réaliser un suivi de la consommation électrique des bâtiments communaux.
- Communauté de communes du Pays de Tronçais : échanges avec le Directeur sur la possible augmentation des Attributions de Compensation suite aux transferts partielles des compétences école et voirie.

Prochain Conseil : lundi 12 décembre à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,



Pierre-Marie DELANOY

Le secrétaire,

Arthur CASAUX